



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

Réservé
au
Moniteur
belge



23056106

12 AVR. 2023

DU BRABANT WALLON

Greffé

N° d'entreprise : 0472 331 008

Dénomination

(en entier) : CORTEL

(en abrégé) :

Forme juridique : SRL

Adresse complète du siège : Chaussée de Bruxelles 23 à 1472 VIEUX-GENAPPE (GENAPPE)

Objet de l'acte : Transfert du siège social

DECISION DE L'ORGANE D'ADMINISTRATION du 20 mars 2023

Conformément aux dispositions statutaires, l'organe d'administration, ici représenté par son administrateur unique, Monsieur Patrick CORVERS, décide de transférer le siège social du n°23, chaussée de Bruxelles à 1472 Vieux-Genappe (Genappe), vers le n°9, rue de la Houlette, à 1421 Ophain-Bois-Seigneur-Isaac, à dater du 1er avril 2023.

L'administrateur donne tous pouvoirs à Monsieur AMODIO Vito, expert-comptable certifié, domicilié à 1410 Waterloo, avenue du Château Jaco 6/04, à l'effet de procéder aux formalités de dépôt auprès du Greffe du tribunal de l'entreprise du Brabant Wallon de Nivelles et auprès du guichet d'entreprises, ainsi que toutes autres institutions dont les formalités administratives s'avèreraient nécessaires.

CORVERS Patrick
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 25/04/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).